

COMPTES 2025**Frais de culte : commentaires**

30	3010 : chiffres de l'EREV : 1 poste à 100% et 1 poste à 60% sur 12 mois, 1 poste à 80% sur 8 mois dont congé maternité, 1 poste de suffragance à 20% sur 12 mois, 1 poste de suffragance sur 4 mois. 3013 : Vacance de poste – contrepartie en 5802.
31	3110 : charges sociales – chiffres de l'EREV.
40	4003 : curage et inspection par caméra. 4010 : matériel entretien et nettoyages.
41	4102 : factures eau (SDEC) et Romande Énergie (Temple de Champéry) : montant plus élevé car plus d'utilisation du Temple.
44-45	4405 : tous les frais de ports ont été mis dans un seul compte. 4408 : Contrairement aux autres frais de la cure qui font l'objet d'une répartition 1/3 frais de culte, 2/3 ménage paroissial, les frais de gérance de la cure sont entièrement à charge du ménage paroissial. 4501 : plus de paroissiens souhaitent le recevoir par courrier.
46	4601 : Don anonyme spécialement attribué à la jeunesse pour le camp au Maroc a été comptabilisé par erreur dans le compte enfance.
49	4901 : cotisations EREV (3'248 paroissiens à frs 13.50). 4904 : rupture de conduite Temple Champéry. La conduite étant vétuste, risquait de nouvelles ruptures, nous avons changé toute la conduite. Le renouvellement de la conduite a passé dans les frais d'entretien.
50	5090 : les communes contribuent aux recettes de la paroisse par une somme forfaitaire fixée par convention à hauteur de frs 460'000.- indexée.
51	5119 : récupération du sinistre lié à la rupture de conduite de Champéry : décision de participation de l'assurance CHF 1'090 (franchise CHF 1'000. Retour CHF 90) (4904).
55	5501 : dividende 2024 de la Société Coopérative Immobilière, impôt anticipé
58	5800 : produit extraordinaire. l'EREV a créé un fonds APG avec une réserve prévue de CHF 200'000. La réserve prévue de CHF 200'000.- étant atteinte, l'excédent a été ristourné aux paroisses, au prorata des montants versés. 5802 : Vacance de poste (contrepartie 3013) – ristourne de 50% par l'EREV, l'autre 50% va dans le fonds « Nouveaux postes ministériels » de l'EREV

Ménage paroissial : commentaires

60	6012 : chiffres donnés par l'EREV. Voir compte 30
82	8202 : participations volontaires des paroissiens en augmentation env. 10%
83	8301 : ½ bénéfice de la fête paroissiale de 2024}
	L'excellent résultat final n'est en fait qu'apparent. En effet, il est principalement constitué par les rétrocessions de l'EREV liées au surplus des cotisations APG et à la vacance de poste. Il ne s'agit donc pas d'un excédent de recettes mais plutôt d'une insuffisance de dépenses, qui, si elles avaient été effectuées auraient abouti à la présentation de comptes correspondant au budget.